

*Compte rendu*

## **Le règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux noms de domaine\***

**Brigitte Vézina\*\***

Dans son ouvrage intitulé *Le règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux noms de domaine*, Alexandre Cruquenaire examine et explicite les généralités et particularités du mécanisme extrajudiciaire international de règlement des litiges mis en place en 1999 sous l'égide de l'OMPI connu sous le nom de la Procédure UDRP (Uniform domain name Dispute Resolution Policy).

Étudiant les règles spécifiques établies au sein de ce mécanisme tant *in abstracto* que telles qu'analysées par la jurisprudence, l'auteur parvient à donner une vue d'ensemble de la procédure qu'il convient de respecter, permettant ainsi de mettre en lumière les qualités mais aussi les failles lézardant cette procédure extrajudiciaire.

Afin de mener à bien cette délicate entreprise, l'auteur juge à propos d'établir de prime abord, au Chapitre 1, les principaux éléments contextuels dont est empreinte la procédure. Il expose en premier lieu le fonctionnement du «Domain Name System» (DNS), qui permet la traduction des noms de domaine en adresses IP («Internet Protocol») et la localisation des sites sur le réseau. En deuxième lieu, l'auteur aborde les différents problèmes auxquels ont nouvellement

---

© LEGER ROBIC RICHARD / ROBIC, 2002.

\* Alexandre CRUQUENAIRE, *Le règlement extrajudiciaire des litiges relatifs aux noms de domaine – analyse de la procédure UDRP*, collection Cahiers du Centre de recherches informatique et Droit (Bruxelles, Bruylant, 2002), 201 pages; ISBN 2-8027-1584-4.

\*\* Étudiante, du cabinet d'avocats LEGER ROBIC RICHARD, s.e.n.c. et du cabinet d'agents de brevets et de marques de commerce ROBIC, s.e.n.c.

à faire face les sociétés désireuses d'affirmer leur présence sur le web, illustrations de l'opposition manifeste entre les logiques de la propriété intellectuelle et du système des noms de domaine; il évoque notamment le problème de «cybersquatting» – phénomène par lequel le fraudeur utilise de façon abusive des signes distinctifs au titre de noms de domaine. En dernier lieu, il décortique les tentatives de solutions d'ordres jurisprudentiel, législatif et pratique, et entre autres, la création de la procédure UDRP.

Au Chapitre 2 nous sont présentés les règles et acteurs de la procédure UDRP. Parcourant les dispositions régissant la procédure, l'on découvre ses principes directeurs, ses règles d'applications et quelques règles supplémentaires des différents organes de résolution des litiges, qui sont au nombre de quatre: le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, eResolution, le National Arbitration Forum (NAF) et le CPR Institute for Dispute Resolution. L'auteur décrit par la suite le déroulement de la procédure, en établissant une chronologie d'une instance puis en dévoilant le mécanisme d'exécution des décisions UDRP. Puis, en tentant de définir la nature de la procédure UDRP, l'auteur propose d'envisager deux qualifications – soit l'arbitrage et la tierce décision obligatoire –, pour en venir, tout compte fait, à la conclusion que celle-ci constitue simplement un mécanisme *sui generis*, au fondement purement contractuel. En conclusion de ce chapitre, l'auteur esquisse les principaux protagonistes à l'œuvre dans cette procédure, nommément l'ICANN, les *Registrars*, les organes de résolution des litiges, les panels, les titulaires de noms de domaine et enfin les tiers, titulaires de droits intellectuels: il définit leur rôle et leur fonction et par là même, établit leur raison d'être.

Le troisième Chapitre est consacré aux conditions de fond de la procédure UDRP, qui sont au nombre de trois, soit (1) l'identité du nom de domaine ainsi que de la marque du demandeur (l'étude approfondie de ce concept est fort intéressante), (2) l'absence d'intérêt légitime du titulaire du nom de domaine (dont le fardeau de preuve repose sur le demandeur) et enfin l'enregistrement et l'utilisation de mauvaise foi du nom de domaine (qu'il revient encore une fois au demandeur de prouver, cependant celui-ci est assisté dans cette démarche par une riche jurisprudence portant au grand jour une série d'éléments indicatifs permettant de guider l'appréciation de la mauvaise foi). Il parvient de ce fait à cerner, avec autant de concision que l'analyse des décisions le lui permet, les exigences à satisfaire dans le but de forger avec succès la procédure en question.

---

Les questions particulières de procédures sont énumérées au quatrième Chapitre. L'auteur mentionne (1) l'évaluation du caractère «loyal» de la procédure UDRP, i.e. si elle répond aux conditions du «procès équitable» (concept passé au peigne fin), (2) la charge de la preuve qui, sans grande surprise, est entièrement dévolue au demandeur, (3) les exigences formelles afférentes à la réponse (qu'arrive-t-il si elles sont tardives ou informelles?), (4) le sort des écritures et pièces complémentaires, privilège des panels, (5) le choix de la langue de la procédure, (6) l'incidence des recours judiciaires et les risques de conflits que présente la coexistence de deux mécanismes distincts, (7) l'impartialité des panels (qui certes est rarement mise en cause) et (8) d'insolites aspects procéduraux dignes d'intérêt.

Le dernier Chapitre, extrêmement bref, examine quelques données statistiques qui tendent à rendre compte du taux de succès des plaintes déposées selon la procédure UDRP.

En guise de clôture, mentionnons que l'important effort d'analyse qui transpire dans cet ouvrage confère à ce dernier une certaine complétude qui a pour avantage de transformer l'étude en un véritable outil de référence, tant précis que critique. Si l'auteur ne tarit pas d'éloges au sujet de ce mécanisme spectaculairement novateur, instrument de lutte contre le néfaste «cybersquatting», il met néanmoins le lecteur en garde que des modifications occasionnelles à la procédure apparaissent inévitables, dans un univers cyberspatial gouverné par l'incertain.